

— Terres d'eau, terre d'avenir : "Faire de nos zones humides des territoires pionniers de la transition écologique" —



Le CGEDD a mené, de septembre 2018 à janvier 2019, une mission d'appui aux parlementaires Frédérique Tuffnell, députée de la Charente-Maritime, et Jérôme Bignon, sénateur de la Somme, chargés par le premier ministre de rédiger un rapport sur les moyens d'"inverser la tendance" à la régression des zones humides dans notre pays.

A l'issue de plus de 200 auditions d'acteurs de ces territoires, ce rapport intitulé "terres d'eau, terres d'avenir" a été remis au ministre de la transition écologique et solidaire le 28 janvier dernier.

Parmi les propositions formulées dans le rapport, figurent l'amélioration de la connaissance et de la cartographie de ces zones, le renforcement de la territorialisation de leur gestion, ainsi que la recommandation de faire des terres d'eau des zones prioritaires pour l'expérimentation des paiements pour services environnementaux (PSE), afin de porter au niveau européen l'ambition de la France en la matière.

Auteurs du document : TUFFNELL F., BIGNON J.

Obtenir le document : CGEDD

Mots clés : ZONE HUMIDE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2019

Type de ressource : Rapport d'études

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM7273

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=7273>

Télécharger les documents :

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?>

[actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=KdcQweVx2rfD0NSxiHt5viyuKqgZrBACrj_3caeGOr4](http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=KdcQweVx2rfD0NSxiHt5viyuKqgZrBACrj_3caeGOr4)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/terres-d-eau-terre-d-avenir-faire-de-nos-zones-humides-des-territoires-pionniers-de-la-transition-ec0>

Evaluer cette notice: